

# LE GUIDE DU CITOYEN





**6** DES ÉLUS À VOTRE SERVICE

**9** RÈGLEMENTS MUNICIPAUX  
VIVRE EN HARMONIE

**19** CULTURE, LOISIR ET VIE COMMUNAUTAIRE  
PLAISIRS ET DÉCOUVERTES

**25** MA VIE DE QUARTIER  
À DEUX PAS DE CHEZ MOI



## HEUREUSE DE VOUS ACCUEILLIR

Citoyennes, citoyens de Longueuil,

Je suis très heureuse de vous compter parmi nous!

Forte de plus de 360 ans d'histoire, Longueuil, ville-centre de la 3<sup>e</sup> agglomération en importance au Québec, regorge d'attraits qui la rendent unique. Je vous invite à les découvrir sans tarder!

Vivre à Longueuil, c'est avoir accès à un monde de possibilités, tant professionnelles que personnelles. En effet, nous retrouvons sur notre territoire des multinationales de renom, des PME innovantes et nous continuons d'attirer des entreprises d'envergure qui dynamisent notre développement économique. Habiter Longueuil, c'est aussi bénéficier d'institutions d'enseignement réputées, d'une offre diversifiée d'événements culturels et de loisirs, de nombreux espaces verts et installations sportives, et d'un centre-ville en plein essor où se côtoient affaires, effervescence culturelle et milieu de vie animé.

L'importance accordée à la mobilité et au développement durable, à notre réseau de transport collectif, aux investissements massifs dans les infrastructures et à la réalisation de projets porteurs qui ont des retombées positives pour tous les citoyens sont quelques exemples qui confirment que Longueuil est une ville à votre écoute, qui ne ménage aucun effort pour vous offrir des services hors pair.

Vivre à Longueuil, c'est véritablement choisir une qualité de vie incomparable!

Bienvenue chez vous!

**Sylvie Parent**  
Mairesse de Longueuil



## HÔTEL DE VILLE

4250, chemin de la Savane  
Longueuil (Québec) J3Y 9G4

### Heures d'ouverture

Lundi au vendredi  
8 h 30 à 16 h 30

### DE MAI À OCTOBRE

Lundi au jeudi  
8 h 30 à 16 h 30

Vendredi  
8 h 30 à 12 h

## À PROPOS DE LONGUEUIL

Moderne et tournée vers l'avenir, Longueuil est la ville-centre de l'agglomération de Longueuil qui regroupe plus de 426 000 personnes. Longueuil se distingue par la qualité des services essentiels qu'elle offre à sa population, par sa programmation culturelle riche et variée, de même que par son fort potentiel de développement économique. Forte de plus de 360 ans d'histoire, Longueuil propose aussi un milieu de vie stimulant et accueillant propice à l'épanouissement des familles, dans lequel se côtoient de grands espaces verts, des quartiers résidentiels et urbains paisibles ainsi qu'un milieu d'affaires prospère.

### Renseignements

Centre de services aux citoyens : ☎ 311  
De l'extérieur de Longueuil : ☎ 450 463-7311  
Courriel : 311@longueuil.quebec

### Services offerts

- ▶ Assermentation
- ▶ Comptoir de services aux citoyens
- ▶ Demande d'accès aux documents
- ▶ Licences pour animaux
- ▶ Mairie
- ▶ Paiement des taxes municipales et des constats d'infraction
- ▶ Réglementation municipale
- ▶ Requêtes
- ▶ Vérification des taxes foncières
- ▶ Urbanisme (obtention de permis au 4300, chemin de la Savane)

Nous vous invitons à conserver précieusement ce **Guide du citoyen** qui se veut un outil de référence. Parcourez aussi le site Internet **longueuil.quebec**, qui regorge de renseignements pratiques et dont l'information est régulièrement mise à jour. Vous verrez que Longueuil est une ville où il fait bon vivre, une ville qui a tant à offrir !

Suivez-nous sur les médias sociaux



Dans ce document, le genre masculin est utilisé comme générique afin d'alléger le texte.

# SERVICES AUX CITOYENS

## SERVICES TÉLÉPHONIQUES

### CENTRE DE SERVICES AUX CITOYENS

Le Centre de services aux citoyens (CSC) est votre première porte d'entrée pour toute demande d'information en lien avec les services de la Ville et pour signifier tout incident. Accessible de 8 h à 18 h, du lundi au vendredi, vous pouvez joindre le CSC en composant le ☎ 311 sur le territoire de la Ville de Longueuil, le ☎ 450 463-7311 à l'extérieur de la ville, par courriel au [311@longueuil.quebec](mailto:311@longueuil.quebec) ou en ligne au [monportail.longueuil.quebec](http://monportail.longueuil.quebec).

### ☎ 211

Le ☎ 211 est un service téléphonique et en ligne ([211qc.ca](http://211qc.ca)) gratuit, qui permet de trouver des ressources sociocommunitaires disponibles à proximité. Accessible de 8 h à 18 h, 7 jours sur 7, ce service est une mine d'information pour tout citoyen de Longueuil, mais plus particulièrement pour les clientèles plus vulnérables : familles à faible revenu, proches aidants, personnes âgées, handicapées ou immigrantes, etc.

### BUREAU DU PROTECTEUR DU CITOYEN : UN SERVICE PERSONNALISÉ À VOTRE ÉCOUTE

Toute personne ou tout groupe de personnes résidant sur le territoire de la Ville de Longueuil qui n'a pu se faire entendre ou obtenir satisfaction auprès des différents paliers de l'administration municipale peut aussi demander l'intervention du Protecteur du citoyen.

Renseignements : ☎ 450 463-7147 ou [longueuil.quebec/protecteur](http://longueuil.quebec/protecteur)

## SERVICES D'URGENCE

### SYSTÈME D'ALERTE AUTOMATISÉ

La Ville possède un système d'alerte automatisé qui permet d'aviser les citoyens lors d'une situation d'urgence. Des alertes sont envoyées par téléphone, message texte et courriel dans différentes situations telles que des avis d'ébullition d'eau, des fuites de gaz ou des avis d'évacuation.

Pour vous inscrire gratuitement, visitez [longueuil.quebec/onvousappelle](http://longueuil.quebec/onvousappelle).

### LE SERVICE DE POLICE DE L'AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL

Le Service de police de l'agglomération de Longueuil (SPAL) veille à maintenir la paix, l'ordre et la sécurité publique sur les territoires de Longueuil, de Boucherville, de Brossard, de Saint-Bruno-de-Montarville et de Saint-Lambert. Pour signaler un crime ou une urgence nécessitant une assistance immédiate de la police, composez le ☎ 911.

Suivez le SPAL sur les réseaux sociaux  

### LE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE L'AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL

Le Service de sécurité incendie de l'agglomération de Longueuil assure la prévention et la protection contre les incendies sur tout le territoire de l'agglomération de Longueuil. Les pompiers sont répartis dans 11 casernes et peuvent intervenir rapidement lors d'un incendie et de tout autre sinistre (accident de la route, déversement de matières dangereuses, etc.). Pour signaler un incendie, composez le ☎ 911.

# DES ÉLUS À VOTRE SERVICE !

## CONSEILS D'ARRONDISSEMENT

Le conseil d'un arrondissement se compose des conseillers qui représentent l'arrondissement au conseil de la ville. Les compétences qui relèvent des conseils d'arrondissement sont, notamment, en matière d'urbanisme, d'enlèvement des matières résiduelles et de l'organisation des loisirs.

## CONSEIL DE VILLE

Le conseil de ville est composé de la mairesse et de 15 conseillers. Ses membres administrent les affaires de la Ville et en déterminent les orientations importantes.

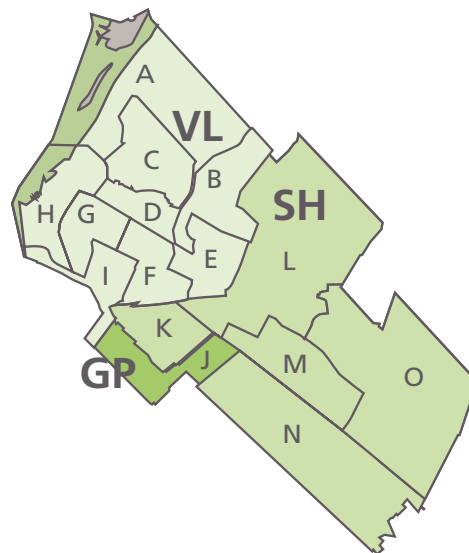
Tout citoyen peut assister aux séances du conseil de ville. C'est une occasion pour lui d'interroger les élus sur différents enjeux qui touchent l'administration municipale.

## CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

Le conseil d'agglomération est composé de 10 membres : la mairesse de la ville-centre (Longueuil), le maire de chaque municipalité reconstituée (Boucherville, Brossard, Saint-Bruno-de-Montarville et Saint-Lambert) et 5 conseillers de la municipalité centrale, désignés par la mairesse.

Le public peut assister aux assemblées; une période de questions est réservée à chaque séance. Les compétences qui relèvent du conseil d'agglomération sont, notamment, l'évaluation municipale, le transport collectif, la gestion de l'eau, la sécurité publique, la cour municipale et le logement social.

Les séances de ces conseils sont diffusées en direct sur la chaîne [YouTube](#) de la Ville de Longueuil.



- A District de Fatima-du Parcours-du-Cerf
- B District du Boisé-Du Tremblay
- C District du Parc-Michel-Chartrand
- D District d'Antoinette-Robidoux
- E District de Georges-Dor
- F District des Explorateurs
- G District du Coteau-Rouge
- H District de Saint-Charles
- I District de LeMoynes-de Jacques-Cartier
- J District de Greenfield Park
- K District de Lafèche
- L District du Vieux-Saint-Hubert-de la Savane
- M District du Parc-de-la-Cité
- N District d'Iberville
- O District des Maraîchers

# CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA VILLE DE LONGUEUIL 2017-2021



**Sylvie Parent**  
Mairesse de Longueuil



**Monique Bastien**  
District du  
Coteau-Rouge  
Vice-présidente du comité exécutif



**Nathalie Boisclair**  
District du Vieux-Saint-Hubert-  
de la Savane  
Membre du comité exécutif



**Éric Bouchard**  
District de  
Saint-Charles  
Membre du comité exécutif



**Tommy Théberge**  
District des  
Explorateurs  
Membre du comité exécutif

## COMITÉ EXÉCUTIF 2019



**Éric Beaulieu**  
District d'Iberville



**Jean-François Boivin**  
District des  
Maraîchers



**Colette Éthier**  
District de  
LeMoynes-de  
Jacques-Cartier



**Steve Gagnon**  
District de  
Fatima-du  
Parcours-du-Cerf



**Michel Lanctôt**  
District  
d'Antoinette-Robidoux



**Benoît L'Ecuyer**  
District du  
Boisé-Du Tremblay



**Xavier Léger**  
District de  
Georges-Dor



**Jacques Lemire**  
District de  
Lafèche



**Robert (Bob) Myles**  
District de Greenfield Park



**Jacques E. Poitras**  
District du  
Parc-de-la-Cité



**Jonathan Tabarah**  
District du  
Parc-Michel-Chartrand

## CONSEILLERS D'ARRONDISSEMENT (GREENFIELD PARK)



**Peter Doonan**  
Conseiller n° 1



**Wade Wilson**  
Conseiller n° 2



# MON PORTAIL CITOYEN

L'horaire de mes collectes  
Mon dossier bibliothèque  
Mes inscriptions aux activités  
Mes demandes à la Ville  
Mon dossier citoyen  
Et plus encore...

**INSCRIVEZ-VOUS !**

[monportail.longueuil.quebec](https://monportail.longueuil.quebec)



# RÈGLEMENTS MUNICIPAUX VIVRE EN HARMONIE



Cette section présente un résumé de la réglementation municipale. Elle ne remplace aucunement les textes officiels adoptés par les conseils d'arrondissement, de ville ou d'agglomération.

Avant d'entreprendre des démarches ou des travaux, prenez bien soin de vous informer auprès de la Ville.

### ☎ 311 ou [longueuil.quebec/reglements-principaux](http://longueuil.quebec/reglements-principaux)

Il est possible de se procurer un permis de construction en ligne à [longueuil.quebec/permis](http://longueuil.quebec/permis) ou en personne au :

- > 4300, chemin de la Savane
- > 156, boulevard Churchill
- > 777, rue d'Auvergne

Pour toute autre demande de permis, il faut se présenter à l'un de nos comptoirs de la perception des taxes :

- > 156, boulevard Churchill
- > 777, rue d'Auvergne
- > 4250, chemin de la Savane

**SURVEILLEZ CET  
ICÔNE POUR LES  
PERMIS DISPONIBLES  
EN LIGNE**



## CONSTRUCTION, RÉNOVATION ET DÉMOLITION



### *Permis obligatoire*

Pour procéder à une nouvelle construction, à la démolition ou à la modification d'un bâtiment (intérieur ou extérieur), à l'ajout d'équipement accessoire ou à de l'aménagement extérieur, vous devez préalablement obtenir un permis.

## SITE PATRIMONIAL CITÉ DU VIEUX-LONGUEUIL



### *Permis obligatoire*

Tous les propriétaires qui veulent :

- faire des rénovations touchant l'apparence extérieure;
- construire ou agrandir un bâtiment principal ou accessoire;
- morceler un terrain;
- modifier ou remplacer une enseigne;
- démolir totalement ou partiellement un bâtiment;

doivent faire des demandes de procédure et des demandes de permis ou d'autorisation avant de procéder aux travaux.



## ABRIS D'AUTO PERMANENTS



### *Permis obligatoire*

Un abri d'auto est une construction accessoire reliée au bâtiment principal formée d'un toit reposant sur des colonnes ou des murs, servant au stationnement d'automobiles. Pour procéder à la construction, à la démolition ou à la modification d'un abri d'auto permanent, vous devez obtenir préalablement un permis. Il est important de ne pas empiéter sur l'emprise de rue.

## ABRIS D'AUTO TEMPORAIRES

### *Permis non requis*

L'installation complète d'un abri d'auto temporaire est autorisée entre le 1<sup>er</sup> novembre d'une année et le 15 avril de l'année suivante. Il doit se trouver sur le terrain de la propriété dans un espace de stationnement. Les matériaux autorisés sont le métal pour la charpente et la toile synthétique ou le polyéthylène pour le recouvrement complet de la charpente.



## ARROSAGE

L'arrosage avec un boyau muni d'un pistolet ou d'une lance à fermeture automatique que l'on tient à la main est permis en tout temps.

L'arrosage par minuterie est permis entre 4 h et 6 h le matin tous les jours, sauf le mercredi et le dimanche.

L'arrosage automatique sans minuterie est permis seulement entre 19 h et 23 h les jours suivants :

● ADRESSES PAIRES      ● ADRESSES IMPAIRES

ARRONDISSEMENTS	D	L	M	M	J	V	S
Vieux-Longueuil		●	●		●		●
Saint-Hubert	●		●	●		●	
Greenfield Park	●		●		●		●



## NOUVELLE PELOUSE

*Permis spécial obligatoire*

L'arrosage est permis en tout temps, sauf entre 17 h et 19 h.

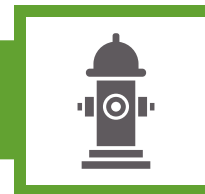


## BONBONNES DE GAZ PROPANE

*Autre que pour le BBQ – permis obligatoire*

Une bonbonne ne doit pas excéder une capacité de 125 USWG (420 lb). D'autres dispositions s'appliquent pour l'installation d'une bonbonne de gaz propane en zone résidentielle.

Avant d'entreprendre l'installation, renseignez-vous au Centre de services aux citoyens en composant le ☎ 311.



## BORNES-FONTAINES

Il est interdit d'utiliser les conduites, bornes-fontaines, vannes ou autres éléments du réseau d'aqueduc à moins d'obtenir un permis de la Ville. Des frais peuvent être applicables.



**VOUS PRÉVOYEZ RÉNOVER?**

## PLUS BESOIN DE VOUS DÉPLACER!

Il est possible de faire une **demande de permis en ligne**, 24/7, de façon efficace et conviviale, et de le recevoir dans le confort de votre foyer sans avoir besoin de vous déplacer. Les styles de permis pouvant être délivrés en ligne sont :

- ▶ Cabanon
- ▶ Rénovation intérieure
- ▶ Piscine
- ▶ Réparation extérieure
- ▶ Balcon
- ▶ Équipement accessoire

Pour de plus amples renseignements, visitez [longueuil.quebec/permis](http://longueuil.quebec/permis).



**DEMANDE DE PERMIS EN LIGNE**



### ANIMAUX DE COMPAGNIE

*Licence obligatoire à renouveler chaque année*

À l'intérieur d'une habitation ou sur une même propriété, on peut garder jusqu'à cinq animaux : un maximum de deux chiens et pas plus de trois chats. Le gardien ou le propriétaire d'un chien ou d'un chat doit avoir obtenu une licence pour son animal. Les animaux sont acceptés dans les parcs, mais doivent obligatoirement être tenus en laisse, sauf dans les parcs canins (voir pages 27, 28 et 30).

*Vous pouvez vous procurer une licence à nos comptoirs de la perception des taxes ou en ligne à [emili.net](http://emili.net).*

Depuis l'été 2016, Longueuil interdit les pitbulls et les chiens de race croisée avec des pitbulls sur son territoire.

Les propriétaires actuels de ces chiens bénéficient toutefois d'un droit acquis, pourvu qu'ils se conforment à un ensemble d'obligations.

*Pour plus de détails sur la réglementation, visitez [longueuil.quebec/animaux](http://longueuil.quebec/animaux).*



### CLÔTURES

*Permis non requis sauf pour les résidents du site patrimonial cité du Vieux-Longueuil*

La pose d'une clôture est obligatoire dans les cas suivants :

- lors de l'installation d'une piscine;
- pendant un remisage ou un entreposage extérieur;
- lorsqu'un immeuble ou une excavation représente un danger pour la sécurité publique.

La conception et la finition d'une clôture doivent être propres à éviter toute blessure.



### CABANON OU REMISE DE JARDIN



*Permis obligatoire*

Une seule remise est autorisée par terrain. Le cabanon ou la remise de jardin est un bâtiment accessoire servant au rangement. Les superficies maximales acceptées pour un cabanon ou une remise de jardin varient selon le type d'habitation et la superficie du terrain.

# ÉCOCENTRES

## DÉBRIS DE CONSTRUCTION, RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX, PRODUITS DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

### Avant de s'y rendre :

- triez vos matières par catégorie et assurez-vous que leur volume est inférieur à 2,5 m<sup>3</sup>;
- apportez une preuve de résidence et l'immatriculation de votre véhicule.

### Où aller ?

Le lieu de dépôt est déterminé en fonction des types de matières à déposer et de leurs provenances. Seul l'écocentre Grande Allée reçoit les matières d'origine commerciale, avec frais.

ÉCOCENTRES													
MARIE-VICTORIN 1140, boulevard Marie-Victorin Longueuil	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
SAINT-BRUNO- DE-MONTARVILLE 600, rue Sagard	●	●	●	●	●	● 15 avril au 15 novembre	×	×	×	×	●	●	●
GRANDE ALLÉE 8005, Grande Allée, Brossard	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	×



### RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX

Aérosol, batterie d'automobile, bonbonne de gaz propane, chlore, colle, eau de Javel, goudron, huile, herbicide, insecticide, pesticide, peinture liquide dans le contenant d'origine, produit d'entretien ménager, solvant, tube fluorescent, lampe fluocompacte, etc.



### PRODUITS DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION



**PNEUS D'AUTOMOBILE**  
Sans jantes, diamètre inférieur à 123 cm.



### REBUTS DE CONSTRUCTION, RÉNOVATION ET DÉMOLITION

Bois de construction, bardeau d'asphalte, gypse, etc.



### MÉTAUX ET FERRAILLE

Pièces et morceaux de métal, micro-ondes, cuisinière, lave-vaisselle, laveuse, sècheuse, etc.



### MATIÈRES GRANULAIRES

Roc, brique, béton, asphalte, etc.



**BRANCHES ET TRONCS D'ARBRES**  
Longueur maximale de 2,5 m.



### TERRE NON CONTAMINÉE



### LISIÈRES DE TOURBE



### MATIÈRES RECYCLABLES

Papier, carton, contenant de plastique, verre, métal, etc.



### ENCOMBRANTS

Fauteuil, divan, matelas, meuble, etc.



### APPAREILS AVEC HALOCARBURES

Réfrigérateur, congélateur, climatiseur, etc.



### RÉSIDUS VERTS

Herbe, feuilles mortes, plantes, résidus de taille, gazon coupé, retailles de cèdre, etc.

### × PRODUITS REFUSÉS

#### ● SERVICE GRATUIT

Pour tous les résidents de l'agglomération de Longueuil :

- 12 visites par année;
- la longueur maximale d'un véhicule admissible est de 7,5 m (incluant une remorque).



Déposez-les en bordure de votre terrain après 20 h la veille ou avant 7 h le jour de la collecte.



## ORDURES ET MATIÈRES RECYCLABLES

La collecte des ordures a lieu toutes les semaines. La collecte des matières recyclables se fait alternativement toutes les deux semaines, selon votre arrondissement. Placez votre bac en bordure de votre terrain de façon à ne pas nuire au déneigement ou au nettoyage. N'oubliez pas de remiser votre bac une fois la collecte terminée.

ARRONDISSEMENTS	COLLECTE DES ORDURES	COLLECTE DU RÉCYCLAGE
Vieux-Longueuil à l'est du chemin de Chambly (incluant le chemin de Chambly)	VENDREDI	MERCREDI
Vieux-Longueuil à l'ouest du chemin de Chambly (excluant le chemin de Chambly)	MARDI	MERCREDI
Saint-Hubert	MARDI	MERCREDI
Greenfield Park	MERCREDI	MARDI

Pour connaître toutes les modalités, visitez [longueuil.quebec/collectes](http://longueuil.quebec/collectes).

## OBJETS ENCOMBRANTS

- Si vous désirez vous débarrasser d'objets encombrants, tels que des vieux meubles ou des matelas, ceux-ci doivent être placés en bordure de rue le jour de la collecte.
- Enlevez les portes des fours, lave-vaisselles, laveuses et sècheuses et attachez les tapis en rouleaux de 1 m de long.
- Les électroménagers avec halocarbures ne sont pas acceptés (réfrigérateurs, congélateurs et climatiseurs).
- Pensez à donner avant de jeter !

## RÉSIDUS VERTS, BRANCHES ET ARBRES DE NOËL

Seize collectes de résidus verts et de branches sont offertes par année, du printemps à l'automne, en plus de celle des arbres de Noël.

- Placez les **résidus verts** idéalement dans des sacs de papier pour permettre une meilleure valorisation. Les sacs de plastique orange ou transparents sont tolérés. **Les sacs à ordures noirs ou verts ne sont pas acceptés.**
- Ficelez les **branches** ayant un diamètre inférieur à 5 cm en ballots d'une taille maximale de 30 cm de diamètre et d'une longueur maximale de 1 m. Les branches placées **dans un bac, un sac ou une boîte ne sont pas acceptées.**
- Au début du mois de janvier, les **arbres de Noël** sont ramassés pour être valorisés. Enlevez-en les décorations et placez-les horizontalement en bordure de votre terrain, non enveloppés ni attachés.

Pour connaître les dates exactes des collectes, consultez le calendrier à [longueuil.quebec/collectes](http://longueuil.quebec/collectes).

## SITES D'APPORT VOLONTAIRE POUR MATIÈRES ORGANIQUES

D'ici à ce que la collecte des matières organiques soit implantée sur l'ensemble du territoire, neuf sites d'apport volontaire sont mis à la disposition des citoyens. Vous pouvez y déposer vos matières organiques dans des sacs en papier ou transvider le contenu de votre récipient dans les bacs bruns prévus à cet effet.

Pour connaître l'emplacement des sites d'apport volontaire, visitez [longueuil.quebec/apport-volontaire](http://longueuil.quebec/apport-volontaire).





## SACS EN PLASTIQUE

La Ville interdit la distribution de certains sacs d'empilettes dans les commerces de détail afin d'encourager un changement de comportement à l'égard de l'utilisation de ce type de sacs et de réduire ainsi l'impact environnemental.

Pour plus de renseignements :  
[longueuil.quebec/sac](http://longueuil.quebec/sac)



## AMÉNAGEMENT PAYSAGER

Il est important de ne pas prolonger votre aménagement paysager trop près du trottoir afin d'éviter qu'il soit endommagé lors des opérations de nettoyage et de déneigement.



## DÉNEIGEMENT

La première étape du déneigement exécuté par la Ville est le tassement de la neige pour dégager les boulevards et les rues; elle est suivie, au besoin, de l'étape du soufflement.

Les opérations de soufflement peuvent être déclenchées après des précipitations cumulatives de 10 cm en respectant l'ordre de priorité suivant : les artères principales, les écoles, les circuits de transport en commun, les voies collectrices et les rues locales ayant au moins un trottoir.

Par ailleurs, il est défendu de jeter, de déposer ou d'amonceler de la neige provenant d'un terrain privé dans un canal, un égout, une rue, une ruelle, sur un trottoir, une place publique ou toute autre propriété. Tout propriétaire d'immeuble doit s'assurer que celui qui effectue le déneigement de sa propriété détient le permis requis à cette fin.



## STATIONNEMENT EN HIVER

Du 1<sup>er</sup> décembre au 1<sup>er</sup> avril, le stationnement de nuit est interdit dans toutes les rues de Longueuil lorsqu'une opération de déneigement (épandage, tassement, soufflement) est déclenchée.

Tout véhicule stationné dans la rue de minuit à 6 h pendant une opération de déneigement est en infraction au Règlement CO-2014-859. Un constat d'infraction sera remis et le véhicule pourrait être remorqué aux frais du propriétaire.

Lorsqu'une signalisation temporaire ou une enseigne amovible a été posée dans le but d'interdire le stationnement lors d'une opération de déneigement, il est interdit de stationner un véhicule dans la rue. Les citoyens ont la responsabilité de prendre connaissance des avis de déneigement, émis au plus tard à 17 h tous les jours.

Consultez les réseaux sociaux ou renseignez-vous Centre de services aux citoyens en composant le ☎ 311 ou à [longueuil.quebec/neige](http://longueuil.quebec/neige).

Vous pouvez vous abonner aux avis par texto et par courriel à l'adresse suivante : [longueuil.quebec/neige](http://longueuil.quebec/neige).



## REMORQUAGE DE VÉHICULES

Les véhicules saisis ou abandonnés dont il est impossible de retrouver le propriétaire sont entreposés à la fourrière.

Quand le stationnement est interdit lors de l'enlèvement de la neige, tout véhicule susceptible de nuire aux opérations de déneigement est rapidement déplacé dans une autre rue où celui-ci ne nuira pas aux travaux. Les frais de remorquage peuvent être réclamés sur un constat d'infraction et perçus par la cour municipale.

Pour récupérer son véhicule, il suffit de communiquer avec le Service de police de l'agglomération de Longueuil au ☎ 911, qui vous indiquera l'endroit où il se trouve.



## BRUIT

En tout temps, il est interdit de causer un bruit excessif de nature à gêner la tranquillité du voisinage. Il est également défendu de faire du bruit dans les endroits publics dans le but d'attirer l'attention ou de solliciter les gens à des fins commerciales.



## AMÉNAGEMENT DE STATIONNEMENT



### *Permis obligatoire*

Tout espace de stationnement doit être recouvert de pavé autobloquant, d'asphalte ou de béton. Comme stipulé dans le règlement en vigueur, les travaux relatifs au pavage, aux bordures, au drainage, au tracé et à la signalisation d'une aire de stationnement doivent respecter les délais de réalisation.

## ENTREPOSAGE DE VÉHICULES

Le stationnement ou le remisage de certains types de véhicules est prohibé sur les terrains ayant un usage résidentiel. Renseignez-vous au Centre de services aux citoyens en composant le ☎ 311.

## VÉHICULES À VENDRE

Pour ne pas nuire à la visibilité, le Code de la sécurité routière interdit à tout conducteur de circuler avec un véhicule dont les vitres ne sont pas libres ou dont le pare-brise ou les vitres sont pourvus d'une affiche « À vendre ». Un règlement municipal interdit aussi de stationner un véhicule dans la rue afin de le vendre ou de l'échanger. Seule l'entrée privée du propriétaire du véhicule peut être utilisée à cette fin.

## VÉHICULES NON AUTORISÉS

Il est interdit de circuler à l'aide de véhicules de loisir sur des terrains publics ou privés. Les véhicules de loisir sont les motocross, les motoneiges, les véhicules tout-terrain et les véhicules motorisés de promenade à deux roues.

## LAVAGE DE VÉHICULES

Le lavage des véhicules est permis à condition d'utiliser un boyau muni d'un pistolet ou d'une lance à fermeture automatique.





## ARBRES



### *Permis obligatoire pour abattre un arbre*

Les arbres sont des éléments indispensables permettant de rendre notre climat agréable, de diminuer les îlots de chaleur et d'assainir l'air.

La végétation urbaine crée des îlots de fraîcheur et devient ainsi une ressource efficace pour réduire la pression qu'exercent les changements climatiques sur les collectivités.

Minimalement, chaque terrain doit comporter un arbre à grand déploiement (feuillu ou conifère) par 125 mètres carrés de superficie et un arbre par 8 mètres linéaires le long des rues et des parcs, et au pourtour de grands stationnements.

Pour plus de renseignements concernant la gestion des arbres, consultez [longueuil.quebec/arbres](http://longueuil.quebec/arbres).

## AGRILE DU FRÊNE

L'agrile du frêne est un insecte qui constitue un grand danger pour tous les types de frênes. Si vous possédez des frênes sur votre propriété, planifiez une inspection le plus rapidement possible en faisant appel aux services d'un professionnel. Ce dernier vérifiera si vos arbres peuvent être traités ou s'ils doivent être abattus. La période prévue pour traiter les frênes est du 15 juin au 31 août. Si vous devez élaguer ou abattre des frênes, les dates pour le faire sont du 1<sup>er</sup> octobre au 15 mars. Assurez-vous de vous débarrasser adéquatement des résidus de frêne lors des collectes spéciales de la Ville ou en vous rendant aux écocentres Marie-Victorin ou Grande Allée.



## VENTE PORTE-À-PORTE

### *Permis obligatoire*

Pour exercer son activité de vendeur itinérant sur le territoire de la ville de Longueuil, un vendeur itinérant doit se procurer préalablement un permis. Le détenteur d'un permis de vendeur itinérant doit se conformer à certaines obligations et il lui est interdit de solliciter les jours fériés et le dimanche, de même que dans les endroits publics.



## VENTES-DÉBARRAS

Quatre ventes-débarras sont autorisées par année, à date fixe, par logement.

Deux blocs de deux fins de semaine consécutifs ont été déterminés pour la tenue de ces ventes-débarras :

- au printemps, la dernière fin de semaine complète de mai et la suivante;
- à l'automne, la dernière fin de semaine complète de septembre et la suivante.

Seules ces fins de semaine sont autorisées pour les ventes-débarras. Aucun permis n'est requis.

Pour plus de renseignements, pour annoncer votre vente-débarras ou pour connaître la liste des adresses inscrites, consultez [longueuil.quebec/vente-debarras](http://longueuil.quebec/vente-debarras).



**Journée verte**  
de Longueuil

**DERNIER SAMEDI D'AVRIL**

ARBRES OFFERTS GRATUITEMENT  
—  
COMPOSTEURS ET RÉCUPÉRATEURS  
D'EAU DE PLUIE À PRIX RÉDUIT  
—  
CONFÉRENCES  
—  
EXPOSANTS ET EXPERTS  
EN HORTICULTURE  
ET EN ENVIRONNEMENT

[longueuil.quebec/journee-verte](http://longueuil.quebec/journee-verte)





## PISCINES ET SPAS



### Permis obligatoire

Avant de déterminer l'emplacement de votre piscine ou de votre spa, vérifiez auprès des services d'utilité publique (Bell Canada, Gaz Métro, Hydro-Québec, Vidéotron, etc.) s'il y a des conduites ou des câbles souterrains dans les limites de votre propriété.

### REPLISSAGE DE PISCINES

Le remplissage des piscines est interdit entre 17 h et 19 h. Il est également interdit de remplir une piscine avec un boyau dont le diamètre est supérieur à 2 cm.

Dans le cas de piscines de plus de 9 000 L, un citoyen peut utiliser un boyau de plus de 2 cm à condition d'obtenir un permis non renouvelable et d'une durée de 4 jours. Des frais de 20 \$ sont exigés. Seuls deux permis peuvent être délivrés dans la même année pour le même immeuble. Vous pouvez obtenir votre permis à l'un de nos comptoirs de la perception des taxes (voir les adresses en page 10).

### FILTREURS DE PISCINES, CHAUFFE-EAU ET THERMOPOMPES



### Permis obligatoire

Une thermopompe, un chauffe-eau, un filtreur de piscine, un climatiseur ou un autre appareil similaire, doit être situé à une distance minimale de 1 m d'une ligne de terrain (2 m si vous habitez le secteur Le Moyne). Dans tous les cas, un appareil installé au sol et visible à partir d'une voie de circulation publique doit être dissimulé par un écran végétal. L'intensité du bruit à la limite du terrain ne doit pas excéder 53 dB (A). Il est strictement interdit de relier une thermopompe, un chauffe-eau, un filtreur de piscine ou de spa, un climatiseur ou un autre appareil similaire, au réseau d'aqueduc municipal. D'autres dispositions peuvent s'appliquer. Renseignez-vous au Centre de services aux citoyens en composant le © 311.



## RAMONAGE DE CHEMINÉES

Vous pouvez ramoner vous-même votre cheminée ou confier ce travail à un ramoneur. Le Service de sécurité incendie de l'agglomération de Longueuil ne recommande ni n'accrédite aucune entreprise de ramonage. Toutefois, il souhaite mettre en garde les citoyens qui sont sollicités par certains entrepreneurs n'ayant pas les qualifications nécessaires. Pour assurer votre sécurité, choisissez un entrepreneur qualifié membre de l'Association des professionnels du chauffage (APC) à [poelesfoyers.ca](http://poelesfoyers.ca).



## FEUX EN PLEIN AIR

En milieu urbain, les feux en plein air présentent des risques de propagation d'incendie sans compter qu'ils peuvent causer des désagréments au voisinage. Il est interdit d'allumer et d'entretenir un feu en plein air à moins d'avoir obtenu au préalable un permis délivré par le Service de sécurité incendie de l'agglomération de Longueuil. Il est interdit de faire brûler des déchets ou des débris de construction.

Les foyers extérieurs au bois sont interdits dans l'arrondissement du Vieux-Longueuil. Par contre, les foyers au gaz sont autorisés dans tous les arrondissements.

Pour obtenir d'autres renseignements pertinents, consultez [longueuil.quebec/feux-externiers](http://longueuil.quebec/feux-externiers).



**CULTURE, LOISIR ET  
VIE COMMUNAUTAIRE  
PLAISIRS ET DÉCOUVERTES**



# LONGUEUIL EST SANTÉ ET SAINES HABITUDES DE VIE




Parc Marie-Victorin

Plage de l'Île-Charron

Longueuil est une grande ville qui sait offrir des sites de nature pour se ressourcer. D'une saison à l'autre, vous pouvez vous adonner à vos activités récréatives ou à vos sports préférés grâce à ses quelque 200 parcs, dont 4 parcs-nature, ses pistes cyclables et sa plage municipale située au parc de l'Île-Charron, en bordure du fleuve Saint-Laurent.

D'avril à novembre, 70 vélos BIXI sont accessibles à travers 6 stations. L'hiver, il est possible de pratiquer le vélo grâce au réseau blanc, qui compte 5 km de pistes cyclables déneigées.

La Ville de Longueuil et ses organismes locaux vous proposent un grand choix d'activités sportives et de plein air des plus intéressantes ainsi que des installations sécuritaires. Pensons au Marathon SSQ Assurance de Longueuil, à *Je pédale ma ville en famille* et à nos quatre événements majeurs, Courses en fête, Plage en fête, Parc en fête et Hiver en fête, pour ne nommer que ceux-là. Plusieurs activités libres, comme la Zumba<sup>MD</sup> et le yoga, sont également offertes sans frais dans certains parcs. Pour plus de détails ou pour vous inscrire à des activités, consultez la dernière édition du *Flash-Loisir* ou de *l'Espace Loisir*, disponibles à [longueuil.quebec](http://longueuil.quebec) et dans les bâtiments municipaux.

Pour en savoir plus sur les activités offertes, consultez  Longueuil est active ou le site [longueuil.quebec/en-fete](http://longueuil.quebec/en-fete).

## LONGUEUIL EST LOISIRS ET ENTRAIDE

Longueuil fait équipe avec près de 500 organismes sans but lucratif pour faire de la ville un endroit où il fait bon vivre. Loisir récréatif ou culturel, sport amateur, éducation et formation, développement communautaire ou aide à la personne, la programmation des activités régulières et les services offerts par ces organismes dûment reconnus par la Ville, contribuent à sa vitalité et au rayonnement de sa vie sociale et communautaire.

Ils participent notamment à l'organisation d'événements annuels, tels que la **Semaine des aînés**, et mettent sur pied de nombreux événements jeunesse et des activités de reconnaissance de l'action bénévole. En partenariat avec la Ville, ils offrent également une trentaine de camps de jour dans tous les quartiers et présentent le Salon des camps de jour au printemps.

Les **maisons des jeunes** et le programme municipal récréatif **Cité Ados** sont des lieux de rendez-vous pour les jeunes de 9 à 11 ans et de 12 à 17 ans, où ils peuvent se divertir en s'adonnant à des activités libres comme le billard, le tennis et le soccer de table, les jeux vidéo et les jeux de société, en présence d'animateurs dynamiques, accueillants et à l'écoute des jeunes. Des activités spéciales sont organisées régulièrement, comme des tournois, des sorties ou des soirées thématiques.

Longueuil fait partie des **Municipalités amies des aînés** depuis 2013 et des **Municipalités amies des enfants** depuis 2018. Soucieuse d'inclure tous ses citoyens, elle se dote annuellement d'un plan d'action visant les personnes handicapées et l'accessibilité universelle. Elle détient aussi une politique familiale. Pour connaître les nombreux programmes, politiques et plans de la Ville, visitez [longueuil.quebec/liste-programmes-politiques-plans](http://longueuil.quebec/liste-programmes-politiques-plans).

### Camps de jour

Le bénévolat vous intéresse?  
Visitez [longueuil.quebec/benevolat](http://longueuil.quebec/benevolat).

Pour plus de détails ou pour vous inscrire aux activités, consultez les dernières éditions de *l'Espace Loisir* et du *Flash-Loisir*, disponibles à [longueuil.quebec](http://longueuil.quebec).

### Semaine des aînés

# LONGUEUIL EST LECTURE ET DÉCOUVERTES

## BIBLIOTHÈQUES LONGUEUIL – EXPLOREZ LES POSSIBILITÉS!

8 BIBLIOTHÈQUES

70 000 USAGERS INSCRITS

475 000 DOCUMENTS IMPRIMÉS

25 000 DOCUMENTS AUDIOVISUELS

20 000 LIVRES NUMÉRIQUES

84 POSTES INFORMATIQUES  
PUBLICS LIÉS À INTERNET

120 EMPLOYÉS POUR  
VOUS SERVIR

## DES BIBLIOTHÈQUES VIVANTES ET ACCESSIBLES

L'inscription aux bibliothèques est gratuite et permet d'avoir accès à une collection de documents vaste et variée. Il suffit de se présenter en bibliothèque et d'obtenir sa carte Accès au moyen d'une preuve d'identité et d'une preuve de résidence. Tout au long de l'année, les bibliothèques offrent des centaines d'activités pour tous les âges : heures du conte, animations pour les jeunes, ateliers, formations et conférences!

## CHEZ NOUS OU CHEZ VOUS ?

À partir des bibliothèques de la Ville ou de son domicile, tout citoyen peut consulter en ligne le catalogue *Léonard* pour chercher un document ou connaître sa disponibilité. De plus, chaque abonné qui en fait la demande peut obtenir un numéro d'identification personnel (NIP) au comptoir de l'une des bibliothèques du réseau.

Ce NIP permet d'accéder à d'autres options du catalogue, soit :

- consulter son dossier en ligne;
- réserver ou renouveler à distance les emprunts de documents;
- se faire livrer à la bibliothèque de son choix des documents disponibles ailleurs dans le réseau;
- accéder aux nombreuses ressources en ligne offertes (journaux, musique, formations et plus).

## UNE IMPRESSIONNANTE COLLECTION NUMÉRIQUE

Avec plus de 20 000 livres numériques, la collection numérique donne aussi accès à l'édition du jour de plus de 4 000 journaux du monde entier dans une soixantaine de langues. On peut également avoir accès à des formations en ligne, des ressources en généalogie, de la musique et plus encore.

## LONGUEUIL, VILLE-LECTURE

La Ville de Longueuil est devenue, en 2005, la première ville québécoise à se doter d'une Charte de ville-lecture. Par cette charte, elle reconnaît notamment que la lecture et l'alphabétisation sont essentielles au développement de l'individu, de sa famille et de sa communauté. En 2016, un plan d'action élaboré avec les organismes du milieu a été rendu public et a déjà permis de réaliser plusieurs actions concrètes.

Pour plus de renseignements, visitez  
[Réseau des bibliothèques publiques de Longueuil](#)

## LONGUEUIL EST CULTURE ET DIVERTISSEMENT

Longueuil et ses partenaires offrent une foule d'activités, de fêtes et d'événements qui font d'elle une ville vivante et accueillante. À preuve, le Marché de Noël et des traditions de Longueuil, les festivités de la fête nationale du Québec et de la fête du Canada ainsi que le Sommet des arts et de la musique (SAM) ne représentent que quelques exemples d'événements qui accueillent annuellement des milliers de festivaliers en provenance de partout au Québec.

Des expositions sont aussi présentées, notamment dans le Réseau des bibliothèques publiques de Longueuil, au Centre d'exposition et d'animation en art actuel Plein sud, au Théâtre de la Ville, dans les centres culturels et à l'édifice Marcel-Robidas.

Grâce à la présence sur son territoire de nombreux partenaires culturels, Longueuil propose également des formations en arts de la scène, des fêtes, des spectacles professionnels et des événements populaires qui célèbrent la culture tels que le Printemps culturel, le Festival Petits bonheurs et les Journées de la culture.

Pour maintenir le développement de la culture, Longueuil possède un Bureau de la culture, dont l'un des principaux mandats est d'assurer le développement de la culture et le rayonnement des grands projets culturels à Longueuil. Pour sa part, le Conseil des arts de Longueuil a pour mission de soutenir la création, la production et la diffusion artistique professionnelle sur le territoire.

La Ville a également publié une Politique en art urbain, dont les principaux objectifs sont de faire reconnaître les œuvres légales d'art urbain et leurs créateurs, d'offrir des murs légaux aux artistes (près du réservoir Julien-Lord et du parc canin) et de sensibiliser la population à l'art urbain comme forme d'art à part entière, ainsi qu'au phénomène des graffitis illégaux.

Des œuvres permanentes sont réalisées chaque année par des artistes en art urbain afin d'embellir les quartiers. Pour consulter la carte des fresques présentes sur le territoire, visitez [longueuil.quebec/art-urbain](http://longueuil.quebec/art-urbain).

Pour rester à l'affût, suivez les réseaux sociaux  
f Longueuil est culture  
t @

*Sommet des arts et de la musique (SAM)*



# LONGUEUIL EST HISTOIRE ET PATRIMOINE

Longueuil possède un patrimoine bâti qui témoigne de plus de 360 ans d'une histoire qui a débuté avec la seigneurie de Longueuil. La ville actuelle couvre un vaste territoire qui regorge de constructions et de vestiges urbains des différentes époques qui ont marqué son développement, dont plusieurs remontent au Régime français.

Témoin de son riche passé, le patrimoine bâti longueuillois évoque à la fois ses origines lointaines, la formation de ses villages et de ses parcours fondateurs, les activités économiques reliées aux transports et à l'industrie, les secteurs de villégiature et la banlieue.

En demeurant attentifs à ce qui nous entoure, il est facile de déceler des empreintes encore bien perceptibles de notre histoire. Le quadrilatère du parc archéologique de la Baronnie situé dans le Vieux-Longueuil en est un très bon exemple. En effet, le premier seigneur de Longueuil, Charles Le Moyne père, y a fait construire certains des plus anciens bâtiments de la Rive-Sud de Montréal.

Pour en connaître davantage sur l'histoire et sur les circuits patrimoniaux de Longueuil et pour profiter chaque mois des journées Histoire et patrimoine ou, en août, des activités du Mois de l'archéologie, consultez

[longueuil.quebec/patrimoine-architectural](http://longueuil.quebec/patrimoine-architectural)  
et  
[longueuil.quebec/patrimoine-archeologique](http://longueuil.quebec/patrimoine-archeologique).

Pour en savoir plus sur notre  
Politique du patrimoine culturel  
consultez  
[longueuil.quebec/  
politique-du-patrimoine-culturel](http://longueuil.quebec/politique-du-patrimoine-culturel).

*Maison patrimoniale*

**MA VIE DE QUARTIER  
À DEUX PAS DE CHEZ MOI**



# ARRONDISSEMENT DU VIEUX-LONGUEUIL

## CENTRES SPORTIFS > ☎ 311

- 1 **Aréna Émile-Butch-Bouchard**  
200, rue De Gentilly Est
- 2 **Aréna Jacques-Cartier**  
1143, rue De Lorimier
- 3 **Centre Olympia**  
2950, rue Dumont
- 4 **Centre sportif et récréatif**  
1175, boulevard Sainte-Foy
- 5 **Colisée Jean-Béliveau**  
1755, boulevard Jacques-Cartier Est

## BIBLIOTHÈQUES > 450 463-7180

- 6 **Claude-Henri-Grignon**  
1660, rue Bourassa
- 7 **Fatima**  
2130, rue Jean-Louis
- 8 **Georges-Dor**  
2760, chemin de Chambly
- 9 **Hubert-Perron**  
1100, rue Beauregard
- 10 **Jacques-Ferron**  
100, rue Saint-Laurent Ouest

## BUREAU D'ARRONDISSEMENT > ☎ 311

- 11 **Édifice Marcel-Robidas**  
300, rue Saint-Charles Ouest

## CENTRES COMMUNAUTAIRES

- 12 **Centre de quartier Lionel-Groulx  
Maison Tremplin**  
267, rue Toulouse  
450 442-4019
- 13 **Centre éducatif et communautaire  
Sainte-Agnès**  
1900, rue Saint-Georges,  
secteur LeMoynes  
☎ 311
- 14 **Centre Jeanne-Dufresnoy**  
1, boulevard Curé-Poirier Est  
☎ 311
- 15 **Centre Sénéchal  
Maison de la Famille Lemoyne**  
1882, rue Saint-Georges  
450 465-3571
- 16 **Centre Vie de quartier  
Notre-Dame-de-la-Garde  
La Croisée**  
1226, rue Green et  
1278, rue Papineau  
450 677-8918
- 17 **Chalet Armand-Racicot**  
735, rue Saint-Jean  
☎ 311
- 18 **Chalet Bellerive**  
845, rue Maple  
☎ 311
- 19 **Chalet Carillon**  
1405, rue Laurier  
☎ 311
- 20 **Maison de quartier Fonrouge**  
301, rue Cuvillier Est  
450 646-8800
- 21 **Maison de quartier Saint-Jean-Vianney**  
2255, rue Cartier  
450 646-6714
- 22 **Centre Communautaire  
le Trait d'Union**  
3100, rue Mousseau  
450 647-1107
- 23 **Maison de la Famille le Cavalier**  
2027, rue Daniel  
450 646-8808
- 24 **Maison Le Réveil**  
930, rue Saint-Jacques  
450 670-5268

## CENTRES CULTURELS > 450 463-7181

- 10 **Centre culturel Jacques-Ferron**  
100, rue Saint-Laurent Ouest
- 11 **Édifice Marcel-Robidas**  
300, rue Saint-Charles Ouest

## COUR MUNICIPALE

- 25 **Métro Longueuil–  
Université-de-Sherbrooke**  
100, place Charles-Le Moynes,  
bureau 290  
450 463-7006

## PARCS-NATURE

- 26 **Parc Michel-Chartrand**  
1895, rue Adoncour  
450 468-7619
- 27 **Parc Marie-Victorin**  
Chemin de la Rive

## PARCS CANINS > 311

- 28 Chemin Du Tremblay, à la limite du Vieux-Longueuil et de Boucherville
- 29 Près du réservoir Julien-Lord, au bout de la rue Darveau

## PISCINE INTÉRIEURE

- 3 Centre Olympia  
2950, rue Dumont  
450 463-7100, poste 4817

## SANTÉ

- 30 CLSC Longueuil-Ouest  
201, boulevard Curé-Poirier Ouest  
450 651-9830
- 31 CLSC Simone-Monet-Chartrand  
1303, boulevard Jacques-Cartier Est  
450 463-2850
- 32 Hôpital Pierre-Boucher  
1333, boulevard Jacques-Cartier Est  
450 468-8111

## TRANSPORT

- 25 Métro Longueuil–  
Université-de-Sherbrooke  
100, place Charles-Le Moyne  
STM-INFO 514 786-4636  
stm.info



Réseau de pistes cyclables  
routeverte.com



Réseau de transport de Longueuil  
450 463-0131  
rtl-longueuil.qc.ca



## ARRONDISSEMENT DE SAINT-HUBERT

### ARÉNAS

- 1 Centre sportif Gaétan-Boucher**  
3850, rue Edgar  
450 656-0200
- 2 Centre sportif Rosanne-Laflamme**  
7405, terrasse du Centre  
☎ 311

### BIBLIOTHÈQUES > 450 463-7180

- 3 Joseph-William-Gendron**  
3875, Grande Allée
- 4 Raymond-Lévesque**  
7025, boulevard Cousineau

### BUREAU D'ARRONDISSEMENT > ☎ 311

- 5 Hôtel de ville**  
4250, chemin de la Savane

### CENTRE OPTIMISTE > ☎ 311

- 6 Centre optimiste Laflèche**  
3825, rue Windsor

### CENTRES CULTURELS > ☎ 311

- 7 Bienville**  
3500, boulevard Mountainview
- 8 Boisvert**  
6005, boulevard Payer
- 9 Immaculée-Conception**  
3675, rue Rocheleau
- 10 Labrosse**  
3880, rue Labrosse
- 11 Meunier**  
525, rue Latour
- 12 Pierre-et-Bernard-Lucas**  
2060, rue Holmes
- 13 Saint-Thomas-de-Villeneuve**  
5400, boulevard Payer

### HÔTEL DE VILLE > ☎ 311

- 5 4250, chemin de la Savane**  
longueuil.quebec

### MARCHÉ PUBLIC > ☎ 311

- 14 Marché public de Longueuil**  
4200, chemin de la Savane

### PARC CANIN > ☎ 311

- 15** Près de l'intersection du boulevard Vauquelin et de la rue du R-100

### PARC-NATURE

- 16 Parc de la Cité**  
6201, boulevard Davis  
450 463-7100, poste 4022

### PISCINE INTÉRIEURE > ☎ 311

- 2 Centre sportif Rosanne-Laflamme**  
7405, terrasse du Centre

### SANTÉ

- 17 CLSC Saint-Hubert**  
6800, boulevard Cousineau  
450 443-7400

### TRANSPORT

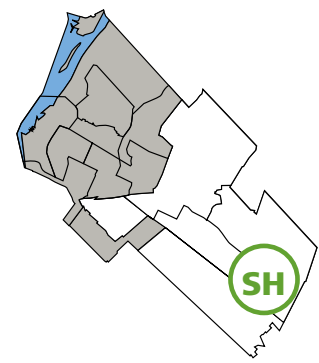
- 18 Gare Longueuil-Saint-Hubert**  
2505, rue Patrick  
1 888 702-TRAM (8726)  
rtm.quebec



Réseau de pistes cyclables  
routeverte.com



Réseau de transport  
de Longueuil  
450 463-0131  
rtl-longueuil.qc.ca



# ARRONDISSEMENT DE GREENFIELD PARK

## ARÉNA > ☎ 311

- 1 **Cynthia-Coull**  
195, rue Empire

## BIBLIOTHÈQUE > 450 463-7180

- 2 **Greenfield Park**  
225, rue Empire

## BUREAU D'ARRONDISSEMENT > ☎ 311

- 3 156, boulevard Churchill

## CENTRES COMMUNAUTAIRES > ☎ 311

- 4 **René-Veillet**  
1050, rue de Parklane
- 5 **Roger-Doucet**  
185, rue Empire

## SANTÉ

- 6 **Hôpital Charles-Le Moyne**  
3120, boulevard Taschereau  
450 466-5000

## PARC CANIN > ☎ 311

- 7 Angle des rues Cummings et Payer

## TRANSPORT



Réseau de pistes cyclables  
routeverte.com



Réseau de transport de  
Longueuil  
450 463-0131  
rtl-longueuil.qc.ca



# LONGUEUIL EN BREF

TERRITOIRE DE LA VILLE

**123 KM<sup>2</sup>**

POPULATION DE LA VILLE

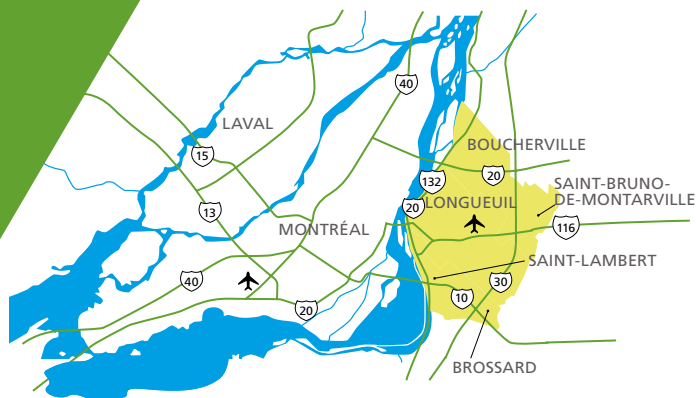
**246 000**

ÂGE MÉDIAN

**41,9 ANS**

LANGUE

**79,2 % FRANCOPHONE**



La Ville de Longueuil est la ville-centre de l'agglomération de Longueuil qui comprend aussi les municipalités de Boucherville, Brossard, Saint-Bruno-de-Montarville et Saint-Lambert, et qui compte plus de 426 000 habitants.



Université de Sherbrooke, campus Longueuil



Bibliothèque Raymond-Lévesque

Crédit : Julien Perron-Gagné

## SANTÉ

- 2** HÔPITAUX : CHARLES-LEMOYNE ET PIERRE-BOUCHER
- 3** CLSC

## ÉDUCATION

- 2** COMMISSIONS SCOLAIRES : MARIE-VICTORIN ET RIVERSIDE
- 50** ÉCOLES PRIMAIRES
- 13** ÉCOLES SECONDAIRES
- 4** ÉCOLES DE FORMATION PROFESSIONNELLE
- 1** CÉGEP
- 6** ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIVÉS
- 6** UNIVERSITÉS

## INFRASTRUCTURES RÉCRÉATIVES

- 198** PARCS
- 155** TERRAINS SPORTIFS
- 54** PISCINES, PATAUGEOIRES ET JEUX D'EAU
- 48** PATINOIRES
- 4** PLANCHODROMES
- 1** PLAGE MUNICIPALE

## BIBLIOTHÈQUES

- 8** BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES

## EMPLOYÉS MUNICIPAUX

- 254** EMPLOYÉS DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE L'AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL
- 837** EMPLOYÉS DU SERVICE DE POLICE DE L'AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL
- 1 254** FONCTIONNAIRES



Publié par la Direction des communications  
et des affaires publiques – Août 2019